



# Préambule

**La reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne est une priorité. Les rivières bretonnes souffrent d'une contamination chronique par les pesticides. La réduction de leur utilisation est devenue une question prioritaire sur de nombreux territoires. Parmi les utilisateurs potentiels, les particuliers et jardiniers amateurs sont concernés.**

La charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » a été mise en place pour répondre à un constat : les lacunes des jardinerie à proposer un conseil client adaptés au jardinage au naturel. Alors que les collectivités et associations mettaient en place des actions visant à renseigner les particuliers sur les solutions alternatives existantes, les magasins, conseillaient eux essentiellement des pesticides.

Initiée en 2005 sur l'agglomération rennaise et ses quatre bassins versants d'alimentation en eau potable par la MCE\*, Rennes métropole, le SMPBR\*\* et Jardiniers de France sous l'égide de la DRCCRF, la charte vise à promouvoir les solutions sans pesticides vendues en magasin et à informer les particuliers des problèmes posés par les pesticides. Le conseil donné par les vendeurs et les outils d'information mis à disposition dans le magasin visent à informer le consommateur sur les risques liés à l'utilisation des pesticides et à identifier les solutions alternatives de jardinage au naturel.

Sous l'impulsion de la région Bretagne, cette Charte est régionalisée progressivement depuis 2007. Les collectivités et associations locales reprennent le projet pour travailler avec leurs jardinerie. Aujourd'hui, 13 territoires sont signataires regroupant 187 jardinerie.

La Charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » a été créée dans le cadre du programme « eau et pesticides : effets sur la santé et l'environnement » qui a pour but de sensibiliser le public aux risques des pesticides pour la santé et l'environnement et de faire évoluer les pratiques des utilisateurs non agricole. Depuis 1998, les acteurs du programme mènent des actions de sensibilisation : éditions de livrets, d'expositions, démonstrations, portes ouvertes de jardin, enquêtes dans les jardinerie, dépôts de plaintes pour publicité mensongère... Animé par la Maison de la consommation et de l'environnement<sup>1</sup>, Eau & rivières de Bretagne, le Centre d'information sur l'énergie et l'environnement, Jardiniers de France, le Conseil local à l'énergie, Rennes Métropole et la Ville de Rennes.

Plus d'information sur : [www.jardinaunaturel.org](http://www.jardinaunaturel.org)

<sup>1</sup> Avec les associations du groupe « pesticides » de la Mce : Adéc, Cgl, Ufc-que Choisir 35, Ufcs, Eau & rivières de Bretagne, Bretagne vivante-Sepnb, Ciele.

\* Maison de la consommation et de l'Environnement

\*\* Syndicat Mixte de Production d'Eau du Bassin Rennais

## Contact :

? Maison de la consommation et de l'environnement - Coordination régionale de la charte

**Julien Chapelain** - tél : 02 99 30 35 50 – [julien.chapelain@mce-info.org](mailto:julien.chapelain@mce-info.org)